

Mariage en espagne mais divorce en france

Par Ladoune, le 29/10/2012 à 09:57

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements du la procédure a suivre pour un divorce d'un couple marié en espagne il y a 31 ans, mais résidant en franc depuis 30 ans. Peuvent-ils divorcer en France ou doivent-ils forcement divorcer en Espagne?? Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez a ma question. Cordialement,

Par edith1034, le 29/10/2012 à 11:41

pour tout savoir sur le divorce d'un mariage célébré à l'étranger

http://www.fbls.net/Divorceinfo.htm

Par Ladoune, le 31/10/2012 à 08:35

Je vous en remercie!

Cordialement,